PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Remise à niveau SSIAP 2 – éligible au CPF

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mettre à profit l'accent sur l'évolution de la réglementation, du métier de chef d'équipe sécurité incendie et des moyens de secours

PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'équipe amené à travailler dans un ERP ou un IGH

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire du SSIAP 2
Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie

DURÉE DE LA FORMATION

21 heures (3 jours)
De 8H30 à 12H00 ou de 13H30 à 17H00

DATE ET LIEU

A confirmer avec le client
Site internet : www.cfsi-sarl.com

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation, ordinateurs, vidéo projecteur, plateau technique (1 200 m2), extincteurs divers, robinet incendie armé, EPI stagiaires … (matériels exigés pour l'agrément SSIAP)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen blanc sous forme de QCM

VALIDATION

Attestation de remise à niveau SSIAP 2

PROFIL DU FORMATEUR

Personnes disposant des compétences techniques en rapport avec le domaine professionnel concerné et ayant la capacité pédagogique de transmettre leurs connaissances.

1 er partie : Fondamentaux de sécurité incendie : **3 heures**

- Fondamentaux de sécurité en ERP et IGH
- Evacuation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours

Pratique : Recherche d'informations simples dans le règlement de sécurité

2 iéme partie : Mises en situation d'intervention : **4 heures**

- Action face à différents contextes

Pratique : Exercice d'extinction de diverses classes au moyen d'un extincteur adapté aux risques et d'un RIA

3iéme partie : Prévention : **4 heures**

- Evolution de la réglementation en matière de prévention
- Accessibilité du public
- Examen blanc : QCM

4iéme partie : **Moyens de secours** : **2 heures**

- Agents extincteurs
- Système de Sécurité Incendie
- Moyens d'extinction

5iéme partie : Gestion du PC sécurité : **3 heures**

Pratique : Mise en situation

6iéme partie : Organisation d'une séance de formation : **2 heures**

Pratique : Analyse de la pratique pédagogique des participants

7iéme partie : L'équipe de sécurité incendie: **3 heures**

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gérer les conflits
- Gestion des documents administratifs

SARL au capital de 67 840 € - RCS NANCY B 422 865 279 – code NAF 804 C – N° agrément formation 41 54 0011954
Arrêté préfectoral N° 0002/SIDPC du 12 janvier 2015 pour la formation aux trois degrés du personnel permanent SSIAP
Agrément n° 5406102701 du 30 Décembre 2017 pour dispenser le CQP APS de la Branche prévention et sécurité